

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE MARTEREY - BUGNON

PROCES VERBAL

Assemblée générale du 21 mai 1959 à la grande salle de l'Hôtel de l'Ours.

L'assemblée est ouverte à 2050 hrs.

M. le Président Jean Marville souhaite la bienvenue aux représentants de la presse et aux Présidents des Sociétés amies et salue spécialement la présence de M. Félix Maurer, ex-Président et membre d'honneur. Il excuse MM. Gafner et Richard, membres du Comité et donne ensuite lecture de plusieurs excuses de nos membres.

Nous aurions souhaité une assemblée plus revêtue, mais, malheureusement, la pluie a certainement retenu plusieurs de nos membres à la maison. Il est procédé à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée générale 1958.

M. le Président donne connaissance de son rapport, versé au dossier, et relève spécialement une diminution de nos membres et le souci du Comité concernant la réclamation pour la circulation à la place de l'Ours. En ce début de 1959, les démarches auprès des autorités se sont multipliées, mais malheureusement ce point névralgique nous donnera encore bien des soucis.

M. Marville relève que la manifestation du 1er août 1958 a, comme de coutume, été célébrée avec les 2 Sociétés voisines.

135-
M. Max Bucher, notre caissier donne lecture de son rapport de caisse qui reflète un déficit de Fr. 250.-- pour 1958 dû également à la diminution de nos membres, comme l'a mentionné le Président.

M. Marcel Mack, au nom des vérificateurs des comptes présente son rapport et souligne que les frais de la dernière manifestation du 1er août semblent un peu lourds et pourraient être diminués sur certains points. Ils donnent entière décharge au caissier pour la présentation de ses comptes absolument parfaits.

Les rapports sont acceptés à main levée et à l'unanimité. L'assemblée renouvelle sa confiance au Comité et les vérificateurs de comptes sont désignés en les personnes de MM. Roman, Mack et Gonin.

M. Gonin demande la parole pour relever que le Comité aurait pu éventuellement faire une opposition lors de la remise à l'enquête de la réfection de la façade de l'immeuble se trouvant au Sud-Ouest de la Place de l'Ours ce qui aurait éventuellement permis l'élargissement de la chaussée et aurait facilité la circulation automobile. Ce fait n'a pas échappé à notre Comité. Toutefois, comme il s'agissait uniquement d'une réfection de façade il n'était pas possible de faire une opposition. Sauf erreur, cet immeuble est frappé d'une mention de précarité. La question sera certainement reprise lors de l'amélioration de la place de l'Ours, une fois de plus.

M. Cuérel, Président de la Société de développement des Amis de la Cité nous parle d'un nouveau plan de quartier établi à la limite de nos 2 quartiers et souligne le fait heureux que la vue sur la cathédrale est sauvegardée pour les habitants de Marterey-Bugnon.

M. Aviolat se demande si le détournement de la circulation des autos par Victor Ruffy au lieu du Bugnon sera un jour un fait accompli ou si nous devons nous contenter de promesses. Là aussi, toute la question reste à l'étude à cause de l'aménagement de la place de l'Ours.

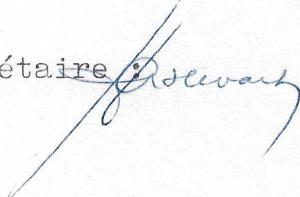
MM. Le Coultrre et Chapuis reprennent la parole pour la célébration de la fête du 1er août et justifient les frais entrepris avec les 2 autres Sociétés, pour cette manifestation qui rencontre toujours un très grand succès vis-à-vis de la population et notamment des enfants. La question est posée à l'assemblée pour savoir si oui ou non nous devons la maintenir. Il est répondu oui, à l'unanimité. Le Comité s'engage à veiller de son côté à faire des économies.

Ensuite, Me. R. Voegeli, membre du Comité présente un exposé sur les travaux et les réalisations de la Société de Marterey-Bugnon pendant les 60 ans d'existence. Notre brillant orateur est vivement applaudi et M. Pahud suggère de publier cet exposé en vue de l'édition éventuelle d'une plaquette de propagande.

La partie officielle se termine à 2220 hrs, et la parole est donnée à M. Morax, diseur lausannois.

Dans le courant de la soirée l'orchestre "Lémanians" se produit à plusieurs reprises.

Le Secrétaire



Lausanne, le 29 mai 1959

